



Ministry of Education, Science and Culture



Strasbourg, 21 avril 2009

MCM(2009)020

**1re Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres
responsables des médias et des nouveaux services de communication**
Une nouvelle conception des médias ?
(28-29 mai 2009, Reykjavik, Islande)

Fédération européenne des journalistes

*Faire confiance au journalisme pour
faire le meilleur usage de la démocratie*

Le titre de la Conférence ministérielle, *Une nouvelle conception des médias ?*, reflète l'évolution et la restructuration actuelles du paysage des médias et de l'information. Ce document présente quelques-unes des positions de la Fédération européenne des journalistes (FEJ) et recense les questions à traiter pendant la conférence de Reykjavik.

1. De nombreux médias, une seule éthique

Dans un monde qui voit évoluer sans cesse la technologie, converger les plates-formes médiatiques traditionnelles et changer rapidement les modes de consommation, la division classique entre presse écrite et radiodiffusion s'est estompée. En outre, la plupart des médias ajoutent à présent au contenu professionnel traditionnel un contenu généré par les utilisateurs. Des codes déontologiques ont été élaborés au sein de la presse ; les journaux ont défendu avec acharnement leur indépendance vis-à-vis de l'Etat et ont pu intervenir sur des marchés relativement libres, tandis que la radiodiffusion était réglementée par l'Etat en termes de propriété et de licences.

C'est pourquoi il n'est plus possible de perpétuer simplement la tradition de la presse sur laquelle reposent les codes en vigueur, ni de maintenir les réglementations qui ont régi la diffusion d'informations pendant des décennies. Nous devons également revoir le lien entre liberté d'expression et liberté des médias et analyser leurs différences.

Aujourd'hui, la liberté d'expression, la liberté de la presse et la recherche de la vérité sont des alliés naturels, surtout lorsqu'il s'agit de faire face à des ennemis communs, tels que les Etats qui imposent la censure ou utilisent la propagande pour façonner l'espace public de l'information.

Cependant, il ne nous suffit pas d'avoir le droit d'exprimer nos opinions. Nous devons également avoir accès à des informations de qualité qui contextualisent, analysent et commentent le monde complexe dans lequel nous vivons.

L'apparition du « journalisme citoyen » et la participation active à la collecte des informations de personnes étrangères à la salle de rédaction soulèvent de nouvelles questions concernant les valeurs éthiques et la responsabilité.

Selon les syndicats et les associations de journalistes, est considérée comme journaliste toute personne qui tire l'essentiel de ses revenus de la pratique du journalisme, qu'elle soit free-lance ou salariée. Les journalistes, qu'ils travaillent pour la presse écrite, radiodiffusée, télévisée ou en ligne, ont tous ceci en commun qu'ils sont tenus par des responsabilités professionnelles.

La déontologie guide le mode de travail des journalistes qui, dans l'ensemble, comprennent parfaitement les principes de leur activité professionnelle. Dans ce cadre, ils portent une responsabilité individuelle. La plupart d'entre eux revendiquent en outre la dimension morale de leur profession. C'est d'ailleurs cet aspect qui incite beaucoup d'entre eux à choisir ce métier, mais cette façon de l'aborder n'est possible que dans un environnement qui respecte leur droit d'agir selon leur conscience.

Il ne s'agit pas de critiquer ceux qui se considèrent comme des blogueurs ou des journalistes citoyens – certains se conforment d'ailleurs à des critères éthiques exigeants. Cependant, tous ceux qui gagnent leur vie grâce au journalisme se doivent de respecter les normes professionnelles et de vérifier les faits, obligation qui va bien au-delà de la responsabilité individuelle des amateurs.

Dans le contexte actuel, la question la plus délicate est la suivante : comment discerner la vérité du mensonge ou du vœu pieux ? L'internaute ne dispose d'aucune aide pour déchiffrer ce bazar bigarré de voix souvent véhémentes et d'idées arrêtées. Il ne peut compter que sur sa capacité à distinguer les faits de la fiction et à reconnaître la fiabilité et la cohérence. D'une certaine manière, nous sommes revenus à l'époque des marchands ambulants qui colportaient les nouvelles, et donc à la nécessité de reconnaître une information véritable d'un faux-semblant.

Depuis quelques années, l'opportunité d'une « évaluation » ou d'une « certification » des sites fait débat. Cependant, tout système destiné à valider la moindre parcelle du web semble condamné, puisqu'il ne fait que déplacer la question : il ne s'agit plus de savoir quels sites sont honnêtes et fiables mais si les personnes chargées de leur validation sont intègres et fiables.

2. Le « journalisme citoyen » est une question de qualité

Le public a toujours participé à l'activité des médias mais, avec la convergence technologique, cet engagement va persister et s'amplifier. Par exemple, à la suite d'accidents ou de catastrophes naturelles comme le tsunami de 2004, les images les plus évocatrices et les plus tragiques ont été recueillies au moyen de téléphones portables et de caméscopes par des touristes et des autochtones, qui ont ainsi fourni la principale source documentaire d'une couverture médiatique sans précédent.

En outre, les médias traditionnels saisissent la moindre occasion pour encourager le lecteur ou le téléspectateur à participer à leur travail. Les grands médias ont mis en place des blogs et les sites internet de journalisme sont interactifs : le public est encouragé à envoyer ses propres images ou ses témoignages des événements marquants de l'actualité.

Les journalistes craignent qu'en conséquence, à une époque de coupes budgétaires, les propriétaires de médias soient tentés de se passer entièrement de personnel professionnel, ce qui diminuerait l'accès du public à des informations fiables.

Cependant, de plus en plus de journalistes s'intéressent à la valeur ajoutée que peut apporter un public actif en termes de couverture des événements et de crédibilité des médias, accusés de traiter l'actualité d'une manière superficielle. Un effort de collaboration entre des médias traditionnels et des groupes de population locale a permis de mettre au point ce qu'on appelle la couverture « hyperlocale » : le travail de base réalisé par le reporter est complété par des informations supplémentaires transmises en ligne.

2.a Le rôle du contenu généré par les utilisateurs

Dans le débat sur l'évolution du rapport entre journalistes, public et sources d'information sous l'influence d'internet et des non-professionnels, une question clé se pose : comment tirer parti de ces nouveaux liens pour améliorer la qualité des médias ?

Les échecs répétés des publications purement amateurs donnent à penser que la qualité dépendra toujours de la valeur ajoutée que représente la compétence professionnelle et de l'application des principes déontologiques.

Omniprésents, les téléphones équipés d'un appareil photo et les boîtes e-mail fournissent des millions d'images et de messages que les médias épluchent chaque jour afin d'y trouver une valeur ajoutée pour leurs reportages traditionnels. Toutefois, nous assistons à un changement profond et sans doute durable des relations entre journalistes et téléspectateurs/lecteurs à travers le développement d'un journalisme de réseau qui dépasse le pillage de photos et de commentaires hargneux des lecteurs.

- *Le rôle du citoyen reste flou. Le contenu généré par les utilisateurs soulève les questions suivantes :*
 - *Quelles activités de collecte, de préparation et de distribution des informations entrent dans le cadre du journalisme citoyen ?*
 - *Qui est responsable du contenu ?*
 - *Comment faire respecter les normes ?*

2.b Le blogging, une arme à double tranchant

Une préoccupation éthique légitime concernant la « blogosphère » est qu'elle consiste trop souvent en ragots, spéculations et rumeurs non fondés. Les médias doivent se garder d'utiliser un contenu présenté comme une information exacte, car filtrée par un blogueur, alors qu'elle émane d'une source unique – entreprise de relations publiques ou groupe de pression.

Le blogging est l'arme à double tranchant de la révolution de l'information. D'un côté, il nous permet de dialoguer librement au sein d'un univers d'échange démocratique échappant au contrôle politique et à celui des entreprises. Mais de l'autre, c'est la porte ouverte aux fadaises, aux banalités et pire, à certaines idées et images choquantes et haineuses qu'au nom de la civilisation et de la décence, nous avons jusqu'ici laissées hors de la portée de la loi.

- *Les incertitudes juridiques concernant les blogueurs soulèvent les questions suivantes :*
 - *Le blog est-il fidèle à la réalité, éthique et honnête ?*
 - *Le blog peut-il vraiment remplacer le journalisme spécialisé et de qualité pratiqué par des reporters et des rédacteurs qualifiés travaillant à plein temps ?*
 - *Avons-nous besoin d'une nouvelle législation – appliquée par le biais d'un régime juridique mondial – qui protégera la confidentialité, la décence, les droits d'auteur et les normes démocratiques et garantira que les blogueurs et les journalistes œuvrent sur un pied d'égalité ?*

A la dernière question, nous répondrons assurément par l'affirmative. La FEJ soutient les activités normatives qui seront mises en place par le Conseil de l'Europe à l'issue de cette Conférence ministérielle de 2009, mais nous craignons qu'il ne faille attendre des années avant que les gouvernements parviennent à un accord sur un tel processus.

En attendant, en ce qui concerne les blogs, il convient de renforcer l'autorégulation et d'élaborer des normes, tout en dispensant une éducation aux médias – notamment aux jeunes – afin que chacun puisse naviguer sur le net en internaute avisé tout en évitant ses écueils.

Nous remarquons que quelques sites d'information internet sont en train de se faire un nom et forcent les médias traditionnels à rester vigilants. Par exemple, le *Huffington Post* aux Etats-Unis, qui regroupe 2 000 blogueurs, a été un pionnier dans l'élaboration de normes sur le net et a exigé que ses membres corrigent les erreurs factuelles sous 24 heures sous peine de perdre leurs privilèges, et que les faits soient vérifiés.

2.c Une réglementation pour ou contre le public ?

La FEJ rappelle l'expérience du Parlement européen, qui a encouragé une discussion ouverte sur le statut des blogs dans un rapport sur le pluralisme des médias dans l'UE, adopté en septembre 2008. Le rapport mentionnait que « les blogs constituent une nouvelle contribution importante à la liberté d'expression ». Cependant, les parlementaires ont rejeté l'idée de créer un registre des blogueurs divulguant les intérêts de ces derniers, ainsi que la proposition de clarification du statut juridique des auteurs de blog. Les blogueurs se sont montrés très hostiles. En effet, le rapporteur Marianne Mikko (une ancienne journaliste) a été choquée de se voir comparer à « Mao Zedong, Loukachenko, Ceausescu » et d'autres, une réaction qui révèle la sensibilité des citoyens sur ce sujet.

Néanmoins, nous pensons que nous devons clarifier la situation des blogueurs et déterminer s'ils devraient avoir le droit de protéger leurs sources ou jusqu'où leur responsabilité devrait être engagée en cas de poursuites.

Par exemple, la question de la diffamation et du blogging est assurément complexe. Si les blogueurs postent du matériel diffamatoire, accessible partout, ils deviennent responsables de leurs actions.

- *Principales propositions :*
 - *Le Conseil de l'Europe et ses Etats membres devraient examiner des propositions en vue d'une plus grande responsabilité pour le contenu d'internet par le biais d'une identification consentie ;*
 - *Il est nécessaire de parvenir à un équilibre entre l'interactivité souhaitée du public, la libre circulation des informations et des opinions et le risque de publication de contenus illégaux.*
 - *Les médias doivent défendre leur réputation en mettant en place des systèmes rigoureux de contrôle et de régulation des commentaires, sur le modèle de ceux appliqués au courrier des lecteurs. Les collaborateurs en ligne devront fournir leurs coordonnées et un personnel qualifié devra contrôler leurs commentaires.*

Conclusions :

Les associations et les syndicats nationaux de journalistes sont préoccupés par l'actuel amalgame de « journalisme citoyen » et de travail professionnel qui pourrait réduire à néant les ambitions d'améliorer globalement la qualité des médias.

Trop de médias font appel à des non-professionnels pour réduire leurs coûts, compromettant ainsi un traitement poussé de l'information.

Sans des journalistes passionnés, compétents et qualifiés qui gagnent leur vie grâce au journalisme, il sera tout simplement impossible d'offrir la couverture médiatique complète et les reportages approfondis dont le public a besoin pour déchiffrer le monde qui l'entoure.

Les journalistes se différencient des blogueurs et autres amateurs par l'ensemble de valeurs professionnelles qui encadrent leur activité : la nécessité d'être fidèles à la vérité, indépendants et responsables devant le public.

La Fédération européenne des journalistes et son partenaire, la Fédération internationale des journalistes, ont lancé l'Initiative pour un journalisme éthique afin de ranimer l'esprit de professionnalisme et de mission dans le journalisme.

Cet esprit est à nos yeux vital pour renforcer le rôle du journalisme de qualité en tant que pierre angulaire de la société démocratique.

L'avenir du journalisme est incertain mais, quel qu'il soit, il dépendra du rétablissement des valeurs dans le travail des journalistes. La démocratie s'en trouvera considérablement renforcée, car elle ne peut s'épanouir sans un espace public d'information au sein duquel les normes sont appliquées et respectées.